

Avis aux médecins vétérinaires au sujet de la grippe nord-américaine

En raison de l'éclosion de grippe chez de nombreuses personnes au Mexique et aux États-Unis attribuée à une nouvelle souche du virus de l'influenza de type A (H1N1) comportant des gènes porcins, humains et aviaires, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) souhaite rehausser la surveillance de l'influenza chez les porcs du Québec. Pour ce faire, le MAPAQ a mis en place un programme de surveillance et assumera ainsi les frais d'expédition et d'analyses d'échantillons permettant de documenter davantage les souches d'influenza porcine circulant dans le cheptel québécois.

Les médecins vétérinaires praticiens peuvent ainsi soumettre gratuitement leurs échantillons au Laboratoire d'épidémiosurveillance animale du Québec (LEAQ) en mentionnant le code de programme « 0222 – Influenza porcine ». Il est important de choisir des porcs qui sont au tout début de la maladie, qui présentent de la léthargie, de l'anorexie et de l'hyperthermie (>39,5°C) et qui ont des écoulements nasaux. Un écouvillon nasal de ces porcs en début d'infection peut être prélevé et envoyé au laboratoire. Nous recommandons de prélever un écouvillon par porc. Il est important d'utiliser des écouvillons avec un embout en polyester sans milieu de transport. Dans le cas où une nécropsie est pratiquée à la ferme, un échantillon de poumon peut aussi être envoyé. Tous les échantillons devront être transportés sur glace et acheminés le plus rapidement possible vers le laboratoire. Ces échantillons seront analysés par PCR et un maximum de cinq tests seront faits par envoi. Ces gratuités d'analyses seront en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet 2009.

Si vous avez des questions ou vous désirez que des écouvillons vous soient acheminés, veuillez communiquer avec le LEAQ.

Laboratoire d'épidémiosurveillance animale du Québec
3220, rue Sicotte, C.P. 3500
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7X9
450 778-6542 ou 1 866 770-6542, poste 228

Le MAPAQ suit l'évolution de la situation en travaillant étroitement avec les partenaires provinciaux, nationaux et internationaux. De plus, le Ministère continue ses activités de surveillance dans le cadre des activités régulières du Réseau porcine et de ses laboratoires de pathologie animale. Si vous observez dans votre pratique une augmentation du nombre de cas d'influenza porcine ou toute autre problème de santé porcine, n'hésitez pas à contacter le Réseau porcine afin de rapporter le tout.

Pour obtenir plus de détails sur ce sujet d'actualité, nous vous invitons à consulter les sites internet des organismes suivants :

Organisation mondiale de la santé

<http://www.who.int/fr/>

Organisation mondiale de la santé animale

http://www.oie.int/fr/fr_index.htm

Agence canadienne d'inspection des aliments

<http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/disemala/swigri/swigrifsf.shtml>

Agence canadienne de santé publique du Canada

<http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php>

Ministère de la santé et des services sociaux du Québec

<http://www.msss.gouv.qc.ca/>

Center for Disease Control and Prevention

<http://www.cdc.gov/>